



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 avril 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 avril 2010

SEANCE DU 26 AVRIL 2010

PROJET DE DECLASSEMENT DU DOMAINE
PUBLIC D'UNE PARTIE DE LA RUE DE
L'AERODROME

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 30 avril 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoins :

M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGUE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Aurélien MANSART -

Excusés ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Nicole IZORE - Guillaume JUIN donne pouvoir à Alain BAUDIN - Elsie COLAS donne pouvoir à Sylvette RIMBAUD -

URBANISME ET AFFAIRES
IMMOBILIERES

**PROJET DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC D'UNE PARTIE
DE LA RUE DE L'AERODROME**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Pôle Sport, il a été procédé à la délimitation des emprises destinées à l'installation d'activités commerciales le long de la rue de l'Aérodrome.

Cette délimitation a fait apparaître deux petites bandes de terrain entre les parcelles cessibles et les aménagements de trottoirs envisagés qui dépendent du domaine public et seraient nécessaires à la bonne réalisation des aménagements de la ZAC.

Les parties de voie concernées représentent :

- une première bande de terrain d'une superficie de 496 m² entre le pont enjambant le Boulevard Pierre Mendès France et une voie privée.
- Une seconde bande de terrain d'une superficie de 101 m² entre la voie privée et l'embranchement de la Rue de l'Aérodrome et l'Avenue de Limoges.

Le projet de déclassement de ces parties de la rue de l'Aérodrome libèrera ces deux petites emprises qui pourront être cédées à DEUX SEVRES AMENAGEMENT dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Pôle Sport.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- donner son accord sur le principe du déclassement du domaine public de ces parties de la rue de l'Aérodrome en vue de leur cession à DEUX SEVRES AMENAGEMENT.
- autoriser Madame le Maire à lancer l'enquête publique prévoyant ce déclassement en vue de l'incorporer dans le domaine privé communal, et ce en application du décret du 4 septembre 1989.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL